



Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne | Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

Réunion provinciale-territoriale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – Québec (Québec)

Le 17 juin 2021

VIDÉOCONFÉRENCE DES MINISTRES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

LES PROVINCES ET TERRITOIRES INVITENT LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À INTENSIFIER LA COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES EN FRANÇAIS POUR EN ASSURER LA PÉRENNITÉ ET L'ACCROISSEMENT

Les provinces et territoires sont des intervenants de première ligne lorsqu'il s'agit de fournir les services gouvernementaux nécessaires à la vitalité des communautés francophones du Canada. C'est le message qu'ont voulu transmettre les ministres des provinces et territoires responsables de la francophonie canadienne à l'issue de leur rencontre annuelle.

Les ministres notent que le projet de réforme de la *Loi sur les langues officielles* du Canada présente des pistes favorisant le développement de la francophonie canadienne. Ces dernières seraient optimisées si les priorités du gouvernement fédéral s'arrimaient avec celles des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'égard de leurs communautés francophones en matière de service en français.

« *Le respect de la répartition constitutionnelle des pouvoirs est indispensable à une collaboration efficace* », a déclaré Sonia LeBel, ministre responsable de la francophonie canadienne au sein du gouvernement du Québec, hôte de cette rencontre virtuelle. « *Le français est une richesse pour tous et toutes, et les francophones contribuent au développement social et économique de la société canadienne. Les provinces et les territoires veulent encourager cette contribution et sont en bonne position pour s'allier au gouvernement fédéral et assurer que les voix des intervenants de première ligne soient entendues.* »

Les ministres proposent donc une approche concertée et différenciée selon les réalités uniques des provinces et territoires pour atteindre l'objectif commun de protection et de promotion du français.

Le gouvernement du Québec a assumé la coprésidence provinciale-territoriale du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) depuis juin 2019. Pour la prochaine année, ce rôle sera assuré par le gouvernement de la Saskatchewan qui recevra, en 2022, la rencontre annuelle des ministres.

Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. Le CMFC travaille pour une francophonie inclusive et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

-30-

Renseignements :

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne
florent.tanlet@sct.gouv.qc.ca
Tél. : 418 265-1982

Sylvie Painchaud
Directrice générale
Conseil des ministres sur la francophonie canadienne
sylvie.painchaud@cmfc-mccf.ca
(819) 212-6420